



Communiqué de presse — Paris, le 6 février 2024

## **Danone obtient pour la cinquième année consécutive la note « AAA » du CDP pour son leadership en matière de performance environnementale**

Danone annonce aujourd'hui avoir été distingué **pour la cinquième année consécutive** par l'organisation à but non lucratif CDP, pour son leadership en matière de transparence et de performance dans les domaines du changement climatique, de la préservation des forêts et de la sécurisation des ressources en eau.

Parmi les 21 000 entreprises évaluées en 2023, **Danone est l'une des 10 entreprises seulement à obtenir un « A » dans chacun des trois domaines environnementaux** étudiés par le CDP.

Cette distinction témoigne du sérieux et de la constance des actions de Danone et des progrès réalisés par l'entreprise pour atteindre son objectif de zéro émission nette sur l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2050.

En 2023, Danone a continué à renforcer encore son plan d'action en matière de développement durable, baptisé [Danone Impact Journey](#), avec des engagements forts visant à réduire de 30 %, d'ici 2030<sup>1</sup>, les émissions de méthane liées à son approvisionnement en lait frais pour sa catégorie produits laitiers et à soutenir l'accélération de la transformation du système alimentaire grâce à la généralisation des pratiques d'agriculture régénératrice favorisant la santé des sols, la biodiversité et une utilisation optimisée des ressources en eau.

Danone a également été l'une des premières entreprises à faire approuver des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre suivant le standard FLAG (Forest, Land & Agriculture) par l'initiative Science Based Targets (SBTi). Dans le cadre de sa stratégie de réduction de 35 %<sup>2</sup> de ses émissions d'ici 2030, Danone a récemment publié son [Plan de transition climatique](#), qui définit une feuille de route concrète pour la décarbonation de ses activités sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, alignée sur une trajectoire de 1.5°C, et met l'entreprise sur la voie pour atteindre zéro émission nette d'ici 2050.

En 2023, Danone a par ailleurs célébré 25 ans de partenariat avec la Convention de Ramsar, agissant pour la protection des zones humides qui jouent un rôle clé dans l'atténuation du changement climatique.

**Antoine de Saint-Affrique, Directeur général de Danone**, a déclaré : *« Alors que commence une nouvelle année cruciale pour l'action climatique, les entreprises alimentaires comme la nôtre ont un rôle essentiel à jouer : pour transformer nos systèmes, améliorer la stabilité alimentaire et sociale et réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement. Transparence et responsabilité sont les fondements de l'action climatique. C'est pourquoi nous nous attachons à suivre et évaluer en permanence les progrès que nous réalisons en matière de climat et d'environnement. Nous avons*

---

<sup>1</sup> Par rapport à 2020

<sup>2</sup> Par rapport à 2020

*fixé des objectifs ambitieux et collaborons étroitement avec nos partenaires pour mener à bien nos plans de transition. Aujourd'hui, le CDP reconnaît une fois de plus nos efforts d'intégration de la santé, de la nature et du progrès social dans nos activités, et ce pour la cinquième année consécutive. Je suis fier de nos équipes qui ont rendu cela possible. »*

**Sherry Madera, Directrice générale du CDP**, a déclaré : *« J'adresse toutes nos félicitations aux entreprises figurant sur la liste A du CDP, ainsi qu'à celles qui ont entamé ou accéléré en 2023 leur parcours vers la transparence environnementale. Nous avons constaté l'an dernier une augmentation de 24 % en matière de communication publique et cette évolution mérite d'être saluée. Ce n'est qu'en posant les bases d'une communication solide que les entreprises pourront montrer à quel point elles prennent au sérieux le rôle vital qui est le leur pour garantir un avenir zéro émission nette et positif pour la nature. Figurer sur la liste A ne se résume pas à la simple obtention d'une note. Il s'agit d'une indication découlant de données complètes et de haute qualité destinée à procurer aux entreprises une vision holistique de leur impact sur l'environnement, une référence pour leurs plans de transition et, surtout, un encouragement à aller au bout de leurs ambitions. Alors que nous progressons dans la « Décennie d'Action » et que le CDP place toujours plus haut la barre du leadership environnemental, le travail des entreprises de la liste A n'est jamais achevé. Nous nous réjouissons d'avance à l'idée de voir toutes les entreprises concrétiser leurs engagements par des actions ayant toujours plus de sens et d'efficacité. »*

La méthodologie et les critères complets de la liste A peuvent être consultés sur le site web du CDP à l'adresse suivante : <https://www.cdp.net/en/companies/companies-scores>

Fin

o o O o o

### **DÉCLARATIONS DE NATURE PRÉVISIONNELLE**

Ce communiqué contient des déclarations de nature prévisionnelle concernant Danone. Dans certaines hypothèses, vous pouvez identifier ces déclarations prévisionnelles au moyen de termes prospectifs tels que « estimer », « s'attendre à », « espérer », « anticiper », « escompter », « projeter », « perspectives », « objectif », « planifier », « avoir l'intention de », « prévoir », « envisager », « probable », « pourrait », « devrait », « cibler », « viser », « fera », « croire », « continuer », « certain » et « convaincu », la forme négative ou plurielle de ces mots et d'autres termes qui ont un sens similaire. Les déclarations de nature prévisionnelle de ce document contiennent, de manière non limitative, des prédictions concernant les activités, opérations, directions, performance et résultats futurs de Danone.

Bien que Danone estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables, elles comportent de nombreux risques et incertitudes, et en conséquence les résultats réels pourront différer significativement des résultats anticipés dans ces déclarations de nature prévisionnelle. Pour une description plus détaillée de ces risques et incertitudes, il convient notamment de se référer au document d'enregistrement universel de Danone (section « Facteurs de risques », dont la dernière version est disponible sur [www.danone.com](http://www.danone.com)).

Sous réserve des exigences réglementaires, Danone ne s'engage pas à mettre à jour ou réviser publiquement une quelconque de ces déclarations de nature prévisionnelle. Ce document ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de titres de Danone.

#### **A propos de Danone ([www.danone.com](http://www.danone.com))**

Danone est une entreprise leader de l'alimentation, qui opère dans trois catégories en forte croissance et axées sur la santé à travers les Produits laitiers et d'origine végétale, les Eaux et la Nutrition Spécialisée. Fort de sa mission de longue date consistant à apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre, Danone vise à inspirer des pratiques alimentaires et de consommation plus saines et plus durables, tout en s'engageant à avoir un impact nutritionnel, social, sociétal et environnemental mesurable. Danone a défini sa stratégie Renew afin de restaurer croissance, compétitivité et création de valeur sur le long terme. Avec plus de 96 000 salariés et des produits vendus dans plus de 120 pays, Danone a réalisé un chiffre d'affaires de 27.7 milliards d'euros en 2022. Le portefeuille de Danone comprend des marques internationales (Actimel, Activia, Alpro, Aptamil, Danette, Danio, Danonino, evian, Nutricia, Nutrilon, Volvic, entre autres) ainsi que des marques locales et régionales fortes (notamment AQUA, Blédina, Bonafont, Cow & Gate, Mizone, Oikos et Silk). Coté sur Euronext Paris et présente sur le marché OTCQX via un programme d'ADR (American Depositary Receipt), Danone est classé

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Relations presse : [press@danone.com](mailto:press@danone.com) – Relations investisseurs : [finance@danone.com](mailto:finance@danone.com)

Danone: 17, Boulevard Haussmann, 75009 Paris, France

dans les principaux indices de développement durable, dont ceux gérés par Moody's et Sustainalytics, ainsi que l'Ethibel Sustainability index, MSCI ESG Indexes, FTSE4Good Index Series, Bloomberg Gender Equality Index, et Access to Nutrition Index. Danone a pour ambition d'être certifié B-Corp au niveau mondial d'ici 2025.

### **À propos du CDP**

Le CDP est une organisation internationale à but non lucratif qui gère le système mondial de reporting des informations environnementales pour les entreprises, les villes, les États et les régions. Fondé en 2000 et travaillant avec plus de 740 institutions financières représentant plus de 136 000 milliards de dollars d'actifs, le CDP a été le premier à utiliser les marchés de capitaux et les chaînes d'approvisionnement des entreprises pour les inciter à communiquer sur leur impact environnemental, à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, à sauvegarder les ressources en eau et à protéger les forêts. En 2023, plus de 24 000 organisations du monde entier ont déclaré des données par l'intermédiaire du CDP, dont plus de 23 000 entreprises (y compris des sociétés cotées représentant les deux tiers de la capitalisation boursière mondiale) et plus de 1 100 villes, États et régions. En conformité avec le groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD), CDP détient la base de données environnementales la plus importante du monde. Les notes émises par CDP sont largement utilisées pour orienter les décisions d'investissement et d'approvisionnement en vue de favoriser une économie zéro carbone, durable et résiliente. Le CDP est un membre fondateur de l'initiative Science Based Targets, de la We Mean Business Coalition, de The Investor Agenda et de l'initiative Net Zero Asset Managers. Visitez [cdp.net](https://cdp.net) ou suivez-nous @CDP pour en savoir plus.